

Protection de la jeunesse : le personnel mobilisé

« Il y aura des laissés-pour-compte. » C'est la conviction des « PJJ », qui craignent les réorganisations annoncées en janvier. Une grève nationale était organisée, hier.

En moyenne, 30 % des personnels de Bretagne et des Pays de Loire des services de la PJJ (Protection judiciaire de la jeunesse) ont cessé le travail, hier. Ce service du ministère de la Justice prend en charge, sur décision judiciaire, des mineurs et jeunes majeurs, délinquants ou en danger.

Mayenne : la fermeture passe mal

■ Un préavis de grève nationale avait été déposé, pour la journée d'hier, par le Syndicat national des personnels de l'éducation et du social. La mobilisation a été la plus

forte en Mayenne (87 %) et dans les Côtes-d'Armor (70 %).

Une assemblée générale régionale se tenait à Laval. Le nerf de la contestation : la fermeture du foyer d'hébergement de Mayenne, le projet de mutualisation des moyens entre la Mayenne et la Sarthe, le rattachement de l'antenne de Dinan à celle de Saint-Malo. Mais aussi la priorité donnée au pénal dans la prise en charge des jeunes.

« Ces mesures vont transformer en profondeur notre travail », s'alarme Yannick Meluc, secrétaire régional du syndicat. Il dénonce aussi l'annonce tardive des projets : « Nous avons été informés

le 5 décembre de la fermeture de Mayenne alors que cette hypothèse devait être rediscutée fin 2009. »

À quoi Jean-Pierre Valentin, directeur interrégional, répond : « Nous ne connaissons le budget et le nombre d'emplois alloués en 2009 qu'en décembre. Et Mayenne ne devrait fermer qu'en septembre prochain. »

Sur le fond, le directeur dit comprendre les inquiétudes : « Les fonctionnaires seront réaffectés et les contractuels accompagnés. C'est le lot de tous les services publics, dans le cadre de la réforme générale des politiques

publiques. »

En filigrane, la perspective de re-déploiements ou de suppressions de postes semble se profiler. « Il y aura des laissés-pour-compte. Tout a été décidé dans l'urgence, pour récupérer des budgets et du personnel. Nous bataillerons contre les propositions de l'administration, et d'abord contre la fermeture du foyer de Mayenne », appuie Yannick Meluc.

Le comité paritaire régional du 19 décembre, à Rennes, permettra aux personnels de se faire entendre.

Audrey TAMINE.